

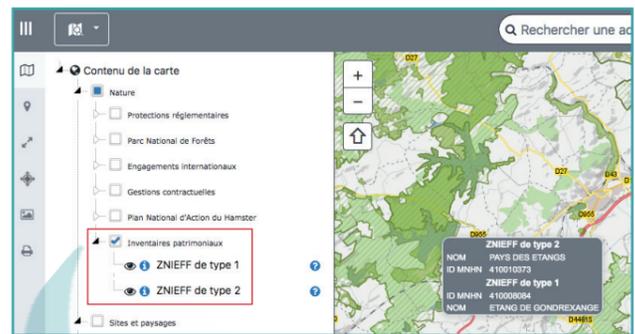
# Comment consulter l'information ?

Chaque znieff est caractérisée par son nom, son numéro d'identification national, son contour cartographique et sa fiche descriptive.

Le **contour géographique de chaque znieff** est défini précisément.

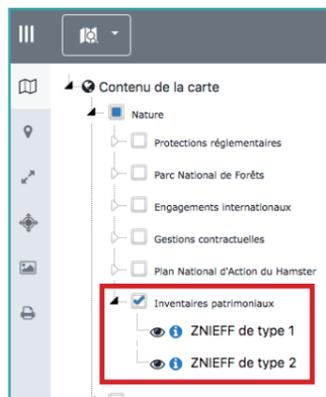
Les couches géographiques des ZNIEFF sont consultables dans le serveur cartographique DREAL Grand Est :

<https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=03ba65a0-71f4-4e17-996c-faa723abe733>



Informations disponibles en cliquant sur chaque znieff : nom, numéro d'identification et surface

Les cartes znieff sont affichables dans l'onglet **Nature / Inventaires patrimoniaux**



Vasque tuffière en combe forestière à Rolamont [Haute-Marne]  
Thierry Douillard (DREAL Grand Est)

La **fiche descriptive de chaque znieff** contient :

- **sa description** : localisation, superficie, altitude, liens avec d'autres znieff, généralités, compléments,
- **les critères d'intérêt** : patrimoniaux, fonctionnels, complémentaires,
- **les habitats** : déterminants, autres, périphériques,
- **les espèces** : déterminantes, autres, à statut réglementé.

Chaque fiche descriptive peut être consultée ou téléchargée dans la base de données dédiée de l'INPN :

<https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/znieff-cont>

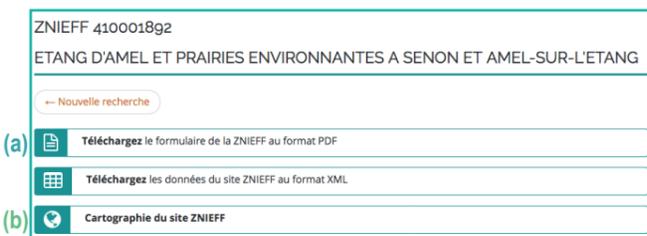


Pour rechercher une znieff :

- choisissez une région pour afficher la liste complète des znieff
- saisissez un mot clé ou le numéro d'identification national pour retrouver une znieff en particulier



- sur la page de la znieff recherchée, vous pouvez télécharger la fiche descriptive (a) et accéder à la cartographie de la znieff (b)



**DREAL Grand Est**  
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038 57071 METZ Cedex 03  
Service Eau Biodiversité et Paysages  
sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr  
Maîtrise d'ouvrage : DREAL Grand Est

Réalisation : ODONAT Grand Est (v2 - juillet 2024)  
Remerciements aux auteurs des photographies illustrant la plaquette

La DREAL Grand Est remercie l'ensemble des acteurs naturalistes pour leur forte implication dans le programme ZNIEFF

# L'inventaire znieff en Grand Est

ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Pour mieux connaître notre patrimoine naturel remarquable et le préserver



Chaumes des Hautes Vosges [Vosges] (Raynald Moratin)

## Présentation générale des znieff

### Qu'est-ce qu'une znieff ?

Une znieff est un espace délimité reconnu pour son intérêt écologique, comprenant des espèces et des milieux naturels remarquables, souvent rares ou menacés. On distingue deux types de znieff. Les znieff de type I de superficie généralement réduite, correspondent à des unités écologiques homogènes. Les znieff de type II sont des ensembles plus vastes, cohérents en termes de fonctionnement écologique.

### Pourquoi un inventaire des znieff ?

Lancé en 1982 par le Ministère de l'Environnement et piloté par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), l'inventaire des znieff s'inscrit dans le cadre de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN). L'objectif est d'obtenir une couverture, sur l'ensemble du territoire national, des zones de plus grand intérêt écologique, dans la perspective de créer un outil de connaissance mais aussi d'aide à la décision dans les programmes nationaux ou régionaux de conservation de la nature. Le réseau des znieff vise également à améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement.

### Comment sont créées les znieff ?

L'inventaire régional des znieff repose sur une forte mobilisation des données et des

experts naturalistes locaux qui s'appuient sur une liste régionale d'espèces et d'habitats déterminants pour identifier les zones d'intérêt. Pour permettre la création d'une znieff, il faut a minima la présence d'une espèce déterminante dans la zone. Les znieff sont validées par le conseil scientifique régional du patrimoine naturel afin de garantir la pertinence et la qualité du choix de la zone à l'échelle de la région.

### Quelle est la portée juridique d'une znieff ?

L'inventaire znieff n'a pas de portée juridique directe sur le territoire ou sur les activités humaines. En revanche, la présence d'une znieff dans une commune doit être prise en compte dans la planification et les documents d'urbanisme, car elle indique la richesse et la qualité des milieux naturels, et donc très souvent la présence d'espèces animales et/ou végétales sensibles, voire protégées et pour lesquelles il existe une réglementation.

### Qu'en est-il des inventaires znieff en Grand Est ?

Le Grand Est dispose d'un inventaire znieff sur l'ensemble de son territoire, issu des travaux menés en Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne, depuis le lancement de l'inventaire znieff en 1982. Deux phases de création se sont succédées : une première réalisation (années 1980) a été étouffée lors

d'une phase de modernisation conséquente (2000-2015, znieff de seconde génération).

### Comment évoluent les inventaires znieff ?

Désormais, l'objectif est de moderniser en continu la connaissance, en actualisant l'information dans les znieff, afin d'être en cohérence avec l'évolution des milieux. Une harmonisation régionale des critères définissant les znieff (en cours) sera appliquée dans le cadre du processus de modernisation en continu des znieff.



Une espèce déterminante : le Cuivré de la Bistorte (David Demerges)



Moselle sauvage [Meurthe-et-Moselle] - Vincent Munier (CEN Lorraine)

# Les znieff du Grand Est

30 % du territoire couvert

soit 17 185 km<sup>2</sup> sur 3 965 communes

2 258 znieff recensées 2 100 de type I et 158 de type II

1 859 espèces et 491 habitats déterminants

138 500 données d'espèces renseignées



Mares salées de la vallée de la Seille [Moselle] (Vincent Munier - CEN Lorraine)



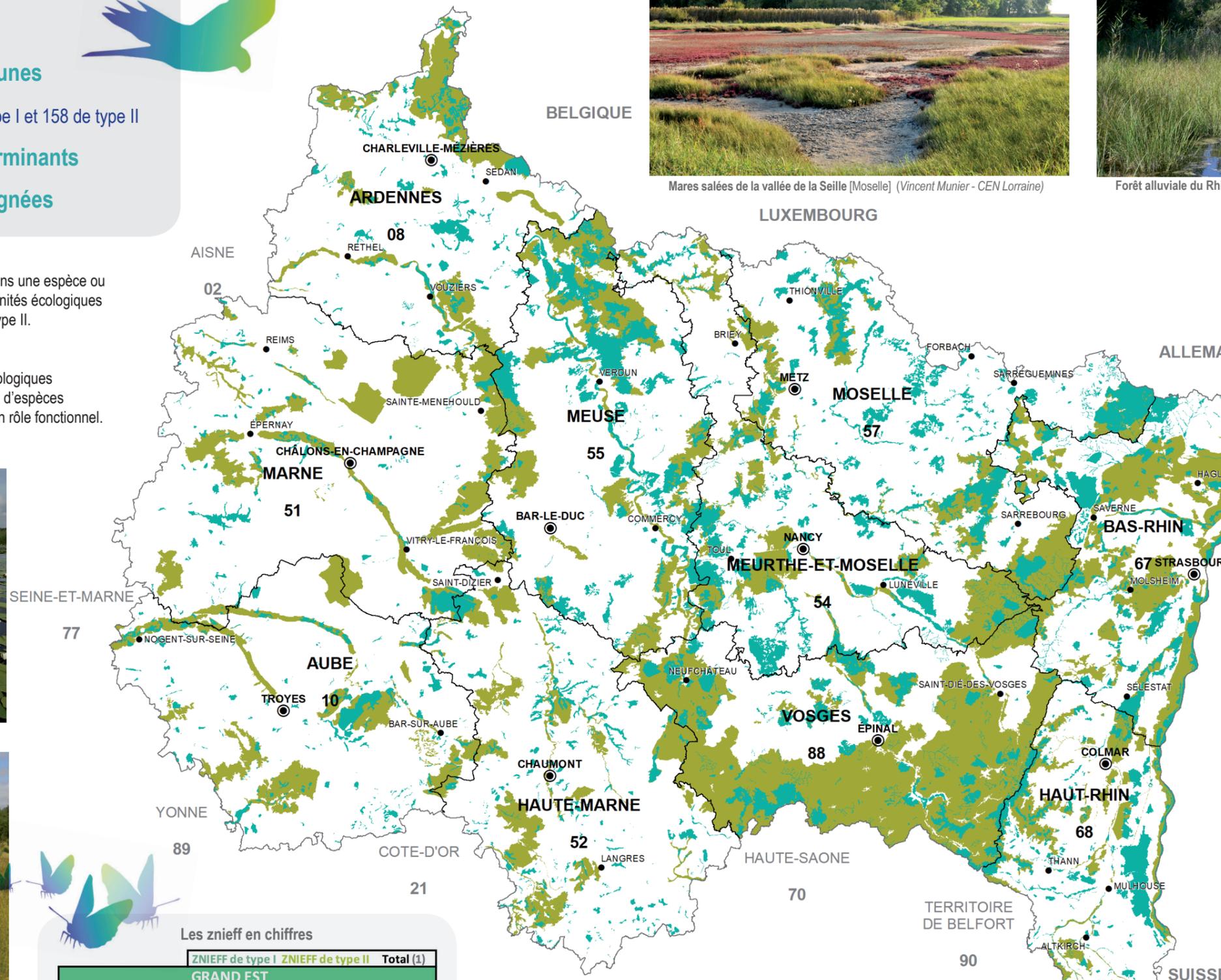
Forêt alluviale du Rhin [Bas-Rhin] (Raynald Moratin)

## ■ znieff de type I

Secteur de grand intérêt biologique, abritant au moins une espèce ou habitat déterminant, délimité sur une ou plusieurs unités écologiques homogènes. Il peut être inclus dans une znieff de type II.

## ■ znieff de type II

Grand ensemble naturel offrant des potentialités biologiques importantes (grandes unités écologiques, territoires d'espèces à grand rayon d'action), délimité en priorité pour son rôle fonctionnel.



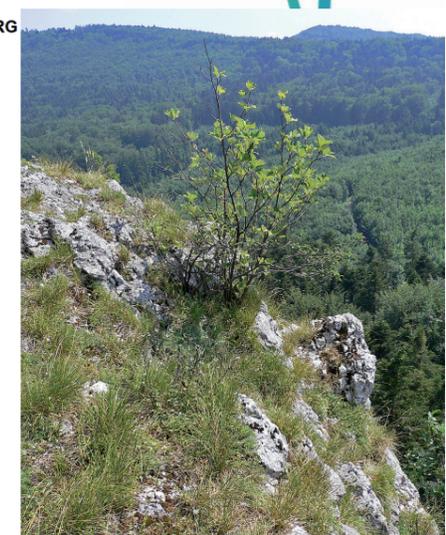
Etang et roselière d'Amel [Meuse] (Vincent Munier-CEN Lorraine)



Pelouses sèches de Mourmelon [Marne] (Pierre Detcheverry - CEN CA)



Falaises du Mont d'Hauris à Givet [Ardennes] (DREAL Grand Est)



Forêts et falaises calcaires du Jura alsacien [Haut-Rhin] (Raynald Moratin)

Lacs de la Forêt d'Orient [Aube] (P. Bourguignon)

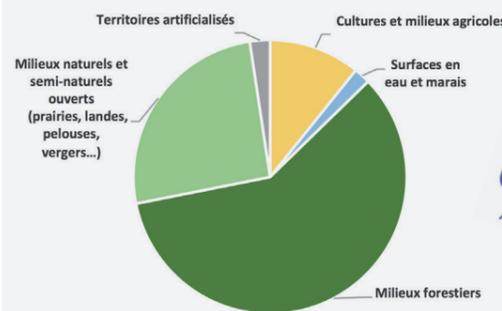
### Les znieff en chiffres

	ZNIEFF de type I	ZNIEFF de type II	Total (1)
<b>GRAND EST</b>			
Nombre de ZNIEFF	2 100	158	2 258
Surface en km <sup>2</sup>	5 989	14 881	17 185
en proportion du territoire	10%	26%	30%
<b>Champagne-Ardenne</b>			
Nombre de ZNIEFF	746	68	814
Surface en km <sup>2</sup>	1 288	4 327	4 805
en proportion du territoire	5%	17%	19%
<b>Lorraine</b>			
Nombre de ZNIEFF	905	34	939
Surface en km <sup>2</sup>	3 473	7 905	9 132
en proportion du territoire	15%	34%	39%
<b>Alsace</b>			
Nombre de ZNIEFF	449	56	505
Surface en km <sup>2</sup>	1 228	2 649	3 247
en proportion du territoire	15%	32%	39%

(1) L'inclusion de znieff I dans des znieff II induit une surface totale inférieure à la somme des surfaces des deux types de znieff.

### Les milieux dominants

La surface des znieff est occupée à près de 60 % par des milieux forestiers, et, pour environ un quart (26 %), par des milieux naturels ouverts ou semi-ouverts.



### Diversité des données d'espèces déterminantes renseignées dans les znieff

